



BRED CHAMPIGNY
87 RUE JEAN JAURES
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Votre Responsable Commerciale : MLE RQUIA AIT MASSAOUD
Téléphone : 08.20.33.62.21
Fax : 01.49.83.77.39

SCI REVELLAT-PERROQUETS
33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

CHAMPIGNY SUR MARNE, le 1er octobre 2014

N° dossier : 2014117749
Emprunteur : SCI REVELLAT-PERROQUETS / 88217116

Madame,

Vous nous avez fait part d'un besoin de financement lié au projet d'investissement suivant :

- Achat Immobilier d'un montant de 506 000,00 EUR HT
Bien sis 33 RUE DES PERROQUETS 94350 VILLIERS SUR MARNE FRANCE

Nous avons le plaisir de vous confirmer notre accord pour la mise en place des financements suivants :

• **Plan de financement :**

<u>Emplois</u>		<u>Ressources</u>	
Libellé	Montant (EUR)	Libellé	Montant (EUR)
Coût global de l'opération (HT)	506 000,00	Autofinancement	28 053,99
Frais divers	59 818,99	Subventions	0,00
		Autres financements	0,00
TVA	0,00	Financement demandé	537 765,00
		Crédit court terme	0,00
Total Emplois	565 818,99	Total Ressources	565 818,99

• **Détail du financement demandé :**

PRET HABITAT PRO :

- 96 765,00 EUR au taux fixe de 2,90 % l'an, hors assurance.
- Durée de 240 mois.
- Remboursable en 240 échéances constantes mensuelles.
- Frais de dossier : 0,00 EUR HT.

- Assurance(s) :

Délégation d'un contrat d'assurance DELEGATION APRIL Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, à hauteur de 100,00%, souscrit par Madame REVELLAT née STROPIANO EVELYNE.
Délégation d'un contrat d'assurance DELEGATION APRIL Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, à hauteur de 100,00%, souscrit par Monsieur REVELLAT PHILIPPE.

- Assorti des garanties suivantes :

Privilège de prêteur de deniers à hauteur de 96 765,00 EUR.

ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE de Madame REVELLAT née STROPIANO EVELYNE, à concurrence de la somme de 106 441,50 EUR, avec consentement du conjoint, Monsieur REVELLAT PHILIPPE.



- **CLAUSE(S) PARTICULIÈRE(S) :**

EXONERATION DES PRA AVEC UIN MINIMUM DE REMBOURSEMENT DE 8 KEUR - SAUF RACHAT AUTRE BANQUE APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES.

PRET RELAIS PRO :

- 441 000,00 EUR au taux fixe de 2,70 % l'an, hors assurance.

- Durée de 24 mois.

- Remboursable à l'échéance

- Frais de dossier : 0,00 EUR HT.

- Assurance(s) :

Délégation d'un contrat d'assurance délégation APRIL Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, à hauteur de 100,00%, souscrit par Madame REVELLAT née STROPIANO EVELYNE.

Délégation d'un contrat d'assurance Délégation APRIL Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, à hauteur de 100,00%, souscrit par Monsieur REVELLAT PHILIPPE.

- Assorti des garanties suivantes :

Engagement irrévocable du Notaire de verser le produit de la vente à hauteur de 441 000,00 EUR.

Hypothèque immobilière à hauteur de 441 000,00 EUR.

- **CLAUSE(S) PARTICULIÈRE(S) :**

CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Contrairement à ce qui est indiqué à l'article « Remboursement Anticipé » des Conditions Générales, il ne sera perçu aucune indemnité en cas de Remboursement Anticipé, sauf rachat autre banque.

La mise à disposition des fonds interviendra après signature du contrat, sous réserve de :

- L'acceptation du risque par la Compagnie d'assurance
- La réception de tous les documents, en bonne et due forme, nécessaires à la régularisation des garanties prévues ci-dessus
- La réception de tous les documents, en bonne et due forme, nécessaires au décaissement du prêt

Notre accord est valable jusqu'au 01/11/2014.

Espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre Responsable Commerciale
MLE RQUIA AIT MASSAOUD

Bon pour Accord
Philippe Revellat
PR